

**DECISION N°2024-033**

**portant délégation de signature de Madame Catherine GUEVEL en qualité de secrétaire générale de l'unité mixte de service Ined – INSERM – EFS : Elfe (UR 10)**

Le Directeur de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n°86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 18 décembre 2023 portant nomination de Monsieur François CLANCHÉ en qualité de Directeur de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n°2010-209 portant nomination et délégation en qualité de Secrétaire général de l'unité mixte Elfe (UR10) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 ;

**DECIDE**

**Article 1er :** Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Catherine GUEVEL, ingénieure de recherche, secrétaire générale de l'UR 10, à l'effet de signer au nom du Directeur de l'Ined, tous actes ou documents, à l'exception des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte.

**Article 2 :** La présente décision prend effet au 2 janvier 2024. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.